



REVUE DE PRESSE

7 février 2024

Trafic automobile : le grand changement



La Métropole a dressé un panorama de la circulation en 2023. Le nombre d'automobilistes a drastiquement baissé depuis 2019. Photo Richard Mouillaud

Page 11

Où sont passés les automobilistes ? La circulation a baissé depuis 2019

Faisant étalage de tous ses systèmes de comptages, la Métropole de Lyon a dressé un panorama de la circulation en 2023. Et les automobilistes sont bien moins nombreux qu'en 2019.

« **R**ééquilibrer les mobilités », « faire diminuer la part de la voiture individuelle », « évaporation du trafic » : depuis leur arrivée à la Métropole de Lyon, les écologistes n'ont jamais caché leurs objectifs en termes de mobilités. Et les derniers chiffres, dévoilés ce mercredi, vont en ce sens.

Le trafic voiture a diminué de 9,7 %

À l'aide de 2000 spires en cuivre, installées sous la chaussée, qui détectent les passages des véhicules motorisés, avec quelques dizaines de capteurs vélos et les statistiques du Sytral faisant remonter les voyageurs en transports en commun (500 millions en 2023), la Métropole de Lyon a pu dresser un paysage assez précis de l'évolution des déplacements.

Des chiffres qui démontrent « une baisse soutenue du trafic automobile sur la Métropole de Lyon, même si ce n'est pas uniforme sur l'ensemble du terri-



La rue Grenette, qui sera bientôt interdite aux voitures, devrait modifier encore le paysage des déplacements dans l'hypercentre de Lyon. Photo Richard Mouillaud

toire », précise le président de la collectivité, Bruno Bernard, aux côtés de son VP aux mobilités actives Fabien Bagnon.

Depuis 2019, dernière année de référence pré-covid, le trafic voiture a ainsi diminué de 9,7 %, mais représente toujours 1,7 million de déplacements par jour.

Dans le détail, baisse de 3,9 % sur les voies rapides, de 9,5 % sur la périphérique, de 13,3 % dans la ZFE et de 17,5 % dans l'hypercentre.

Pourquoi la circulation a diminué ? Les raisons sont multiples : l'appétence pour le vélo (150 000 passages/jour, +53,8 % depuis 2019), le retour en force des transports en commun après la traversée du désert pendant le covid (1 354 000 voyages/jour) ou encore le télétravail, très pratiqué depuis la crise covid.

La réduction de certaines voiries (baisse de 32 % de la circulation montée de Choulans par exemple), et la multiplication

des travaux, rendant difficile l'accès à l'hypercentre, n'y sont pas étrangères également.

Ce qui pêche dans la démonstration, c'est l'absence de statistiques précises sur le report modal. Sans enquête ménages déplacements de l'Insee depuis 2015, ce que regrette vivement Bruno Bernard, impossible de savoir ce que sont devenus les automobilistes déserteurs pour leurs trajets domicile-travail : dans les transports, sur un vélo, chez eux en

télétravail.

Bouchons : Bruno Bernard se paye TomTom

Et les bouchons dans tout ça ? Alors que TomTom a encore mis Lyon sur le podium des villes les plus bouchonnées du pays, Bruno Bernard s'est payé le leader des systèmes de navigation. « Je ne sais pas comment ils calculent. Si quelqu'un sait, qu'il me l'explique », tout en montrant que la situation, à renfort de graphique, s'était améliorée depuis 2019 (142 heures dans les bouchons contre 89 l'an dernier).

Prenant en exemple sept itinéraires dans la métropole, il a démontré que les temps de trajet avaient peu varié depuis 2019... « Le but n'est pas d'augmenter la congestion », a-t-il toutefois reconnu, indiquant que « les restrictions de voies », ont un rôle.

Au final, les élus se sont surtout félicités des bénéfices de la baisse du trafic sur la baisse de la pollution (aussi en raison de l'évolution du parc automobile) et la réduction spectaculaire de l'accidentologie.

Avec 1 576 accidents et 300 blessés graves, 2023 a été l'année la moins accidentogène de la dernière décennie.

● Jean-Philippe Cavalliez

Zone 30, quais Tilsitt et Joffre, radars de covoiturage, onde verte...

● Zone 30 : Givors y passera en mars, quatre autres villes suivront

La « ville 30 km/heure » tisse sa toile dans la Métropole de Lyon. Bruno Bernard et Fabien Bagnon ont annoncé que la ville de Givors passerait en zone 30 au « début du mois de mars 2024 ».

Il s'agira de la 24^e commune de la Métropole à passer à 30 km/heure, ce qui représente environ 60 % de la population métropolitaine.

Et ce n'est pas fini : quatre autres communes de la métropole passeront en zone 30 au cours de l'année 2024. Toutefois, leur nom n'a pas filtré.

« Nous laissons le soin aux maires concernés de l'annoncer », a précisé Fabien Bagnon.

● Quais Tilsitt et Joffre : l'aménagement va être amélioré

Interrogé sur la sécurisation des quais Tilsitt et Joffre (réduction à une voie, séparateur) après le drame du 22 août 2022, ayant coûté

la vie à deux jeunes gens, et de nombreux accidents, une sécurisation qui ne satisfait pas le maire du 2^e arrondissement de Lyon, Pierre Oliver (LR), Bruno Bernard a regretté la polémique.

« Nous sommes sur des sujets de sécurité routière. Cet aménagement est provisoire et va être amélioré. Pourquoi en faire un sujet de polémique ? ».

De son côté, Fabien Bagnon a toutefois indiqué que la « vitesse moyenne pratiquée » sur le quai avait baissé de 10 % la semaine et de 16 % la nuit et le week-end.

● Radars de covoiturage : c'est pour bientôt

Installés depuis peu, les radars pour contrôler les voies de covoiturage sur la M6 et la M7 ne vont pas tarder à crépiter. Il manque toujours un arrêté.

Pour la mise en service, c'est une question de semaines. « Un à deux mois » selon les élus.

● Le site Onlymoov a changé

Depuis le 15 janvier, Onlymoov, a fait peau neuve. Le site de l'agence des mobilités (son nouveau nom), focalisé sur les déplacements, propose désormais de calculer son itinéraire selon le mode choisi : la marche, le vélo, les transports en commun ou la voiture.

Même le vaporetto est apparu sur la carte.

● L'onde verte réglée sur la ville 30

Connaissez-vous l'onde verte ? C'est une technique de régulation de la circulation automobile sur un axe de circulation, à l'aide du passage des feux tricolores au vert.

Actuellement, les feux sont réglés sur une vitesse de 40 à 45 km/heure, mais 800 à 900 d'entre eux sont dans les secteurs à 30 km/heure. Ils vont donc être réglés à 30 pour amener de la fluidité.

« C'est un travail en cours », assure Pierre Souillard, le directeur des infrastructures et de l'exploitation des mobilités de la Métropole de Lyon.

Nouveaux radars urbains : la Métropole et les maires s'impatientent

« Cela fait 18 mois qu'on attend que le ministre de l'Intérieur donne son accord », Bruno Bernard est las d'attendre des nouvelles de l'Etat pour installer des radars urbains, le président de la Métropole de Lyon a envoyé, le 10 janvier, un courrier, cosigné avec 22 maires⁽¹⁾, au Premier ministre Gabriel Attal. Car l'annonce remonte. En mai 2022,

l'information avait fuité : l'association « 40 millions d'automobilistes » annonçait l'arrivée d'une centaine de radars sanction dans les rues de Lyon. Alors qu'un travail d'analyse avait été réalisé par les services pour pointer les lieux accidentogènes, qu'une liste de 111 sites « prioritaires » avait été transmise le 9 novembre 2022 par le Préfet d'alors, Pascal Mailhos, à la déléguée interministérielle, les élus n'ont plus de son et plus d'image depuis une promesse d'installation de ces radars ETU (Equipements de Terrain Urbain) avant la fin de l'année 2023. Et, selon eux, « il est urgent d'agir ». « Nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer le calendrier de déploiement de ces radars dans nos aggloméra-

tions », réclament Bruno Bernard et les 22 maires, « quotidiennement interpellés par nos habitants qui souhaitent l'installation de radars de contrôle de vitesse et de respect des feux rouges ».

Contactés, les services de l'Etat n'ont pas été en mesure d'apporter une réponse dans les délais impartis.

● J.-P. C.

(1) Grégory Doucet (maire de Lyon), Cédric Van Styvendael (Villeurbanne), Michèle Picard (Vénissieux), Hélène Geoffroy (Vaux-en-Velin), Christophe Quiniou (Meyzieu), Mohamed Boufjellaba (Givors), Christian Duchêne (Saint-Fons), Michel Rantonnet (Francheville), Sandrine Chadier (Craponne), Jean-Jacques Sellès (Chassieu), Murielle Laurent (Feyzin), Rose-Marie Fournillon (Dardilly), Blandine Feyer (Irigny), Eric Bellot (Neuville-sur-Saône), Valérie Giraud (Genay), Véronique Gazan (Champagne-au-Mont-d'Or), Gérard Eymard (Charbonnières-les-Bains), Alain Germain (Collonges-au-Mont-d'Or), Max Vincent (Limonest), Béatrice Delorme (Saint-Germain-au-Mont-d'Or), Patrick Véron (Couzon-au-Mont-d'Or) et Pascal David (Quincieux).

Stationnement : 3 € de l'heure pour les visiteurs avec de grosses voitures

La nouvelle grille de tarification du stationnement payant en ville sera mise en place courant juin. Elle concerne les résidents comme les visiteurs. Détails.

« Depuis trois ans, il y a eu une baisse de 13 % de la circulation automobile à Lyon », annonce Valentin Lungentrass, adjoint au maire de Lyon en charge des mobilités, en préambule de la présentation de la nouvelle tarification des stationnements à Lyon. À l'inverse, dit-il, l'usage des transports en commun, du vélo ainsi que du covoiturage est en hausse. Ensuite, il explique que cette nouvelle politique de stationnement vise à « encourager l'usage de véhicules plus petits ou à faibles émissions ». La grille de tarifs a été élaborée en tenant compte du poids des voitures, « un indicateur pertinent concernant la pollution de l'air », et sa motorisation.

● De 15 à 45 euros pour les résidents

Le tarif résident mensuel était jusqu'alors unique et s'élevait à 20 €. Désormais, trois tarifs progressifs seront proposés. Le tarif réduit, à 15 €, s'applique automatiquement à tous les véhicules électriques. Les familles et foyers de plus de trois enfants ou dont le quotient familial municipal est compris entre la tranche 1 et 3, en bénéficieront également.

Le tarif standard, à 30 €, sera pour les véhicules dont le



Désormais, trois tarifs progressifs seront proposés de 15 à 45 euros. Photo Stéphane Guiochon

« On fait la chasse aux voitures »

Interrogés, les Lyonnais trouvent que l'idée d'instaurer de nouveaux tarifs est intéressante mais émettent tout de même quelques réticences.

C'est notamment le cas de Christine, véhiculée, qui trouve « qu'on fait la chasse aux voitures, qu'on ne donne pas de solutions de remplacement aux personnes qui n'ont pas le choix de l'utiliser ». Avant d'ajouter : « Soit on traite tout le monde de la même façon, soit on ne fait rien. » Jean, lui, n'est pas

poids est considéré comme moyen.

Et le tarif majoré, à 45 €, concerne les véhicules lourds. « Les gros véhicules (SUV) émettent plus de particules fines et de CO₂, et sont plus dangereux en matière de sécurité

véhiculé, et pourtant, il partage le même avis. « Normalement, tout le monde devrait être logé à la même enseigne. Je trouve que ces nouveaux tarifs ne sont pas normaux, 20 € c'était déjà très bien, c'était à la portée de toutes les bourses. Là, si les tarifs augmentent encore, je trouve que c'est un petit peu abusé » Carine n'a pas non plus de voiture mais trouve que les tarifs proposés sont justes. En revanche, « 3 € pour une heure pour les tarifs majorés, ça

routière que les petites citadines », justifie l'adjoint en charge des mobilités.

● Une zone unique pour trois tarifs visiteurs différents

Les actuelles zones Tempo et

fait quand même beaucoup. »

Sylvie, propriétaire d'une citadine et d'un SUV, acquiesce. « Les tarifs appliqués aux SUV sont pénalisants. » René et Sylvia, tous deux retraités, soulèvent un autre point. « Les prix ne sont pas forcément adaptés, par exemple, une famille avec trois enfants peut tout à fait avoir un revenu fiscal de référence de plus de 100 000 €, et bénéficier du tarif solidaire. Alors que nous, retraités, n'avons aucun avantage. »

Presto vont disparaître au profit d'une zone unique pour les visiteurs. Établis sur les mêmes critères de poids et de motorisations que les tarifs résidents, trois tarifs visiteurs seront disponibles. 3 € de l'heure pour les véhicules ma-

jeorés tandis que les véhicules au tarif réduit paieront 1 €.

Selon les estimations de la mairie, 20 % des visiteurs bénéficieront d'un tarif réduit, 65 % du tarif standard et 15 % du tarif majoré. La plaque d'immatriculation permettra de renseigner l'usager du tarif auquel il peut prétendre.

● Faciliter le quotidien des professionnels

Les tarifs des professionnels seront quant à eux, divisés en quatre tarifs. Le tarif « dépannage urgent » sera désormais un abonnement annuel. Les prix varieront en fonction de la flotte de véhicules de l'entreprise mais aussi de la présence d'utilitaires électriques. Ce choix de simplification des tarifs a été fait « pour faciliter leurs interventions », indique Camille Augey, adjointe au maire en charge de l'emploi et à l'économie durable.

En parallèle, deux tarifs « pro chiantier » et « pro artisan commerçant » ont été créés. Ce dernier permettra aux artisans de venir dans le centre de Lyon, jusqu'alors hésitants car difficile de se stationner, « pénalisant de nombreux Lyonnais », expose l'adjointe. Enfin, le tarif « pro santé » sera dorénavant accessible à de nouvelles professions comme les ostéopathes ou encore les auxiliaires de vie.

La politique de stationnement sera présentée aux élus lors du conseil municipal le 21 mars pour une mise en place début juin.

● Marine Issartel

- **Bellecour : du grand dessein vert à la nature morte ?**

- D'ocre et de terre, la place Bellecour se rêvait un avenir en vert. Elle restera longtemps encore cette plaine surchauffée et aride, loin des [utopies verdoyantes et des promesses fraîches](#) qu'avait fait naître l'idée d'une végétalisation portée par les Lyonnais et qui fut validée par le budget participatif de la Ville.
- L'illustre rectangle ne retrouvera pas demain ses bosquets d'antan, du temps du « bella curtis », le beau jardin en latin dont la place tire son nom. Depuis, de la terre est passée sous la queue du cheval de Louis XIV...
- **Point de forêt à l'horizon**
- Même la Mairie, qui fut séduite par la puissance de l'imaginaire, heureuse de laisser penser un temps qu'on allait là [déployer canopées et jardins rafraîchissants](#), a dû infléchir ses élans. Confrontée au risque de décevoir, elle rappelle désormais qu'[elle ne promet « pas monts et merveilles »](#). Bellecour ne sera pas, ou pas encore, sa vitrine urbaine d'une ville réenchantée.
- Car, en effet, point de merveille à l'horizon... Et point de forêt ni de nature retrouvée pour l'heure. À ce stade, le projet renvoie surtout à plus tard la végétalisation de la place, vers un prochain mandat où n'auront toutefois pas disparu les obstacles et les contraintes : présence du parking souterrain et du métro, patrimoine classé, quasi-impossibilité de planter des arbres.
- D'ici là, histoire de ne pas laisser une page blanche et de rendre quelque peu visible sa promesse, la Ville va installer, [pour 1,5 million d'euros](#), une œuvre temporaire censée apporter de l'ombre aux passants et illustrer ses ambitions. La somme n'est pas négligeable pour une œuvre que l'on démontera demain et sans doute bien insuffisante pour s'imposer dans l'immensité de Bellecour.
- **Sauver la face et éviter le flop**
- À titre de comparaison, l'ombrière installée sur le Vieux-Port de Marseille avait coûté 4 millions d'euros, dans un projet global avoisinant les 50. À ce stade, pour Bellecour, l'enveloppe est donc soit trop gonflée, soit trop étriquée.
- Reste, pour sauver la face et éviter le flop, à espérer du génie d'un artiste qui trouvera demain le moyen de réaliser une œuvre prisée des Lyonnais et symbolisant la nature convoitée. À l'inverse, que son œuvre déçoive et les ambitions municipales finiront sous les risées, à l'image des jardinières installées en son temps par Gérard Collomb rue Édouard-Herriot.
- La municipalité joue là finalement bien plus gros qu'elle ne croyait, au cœur du patrimoine

lyonnais. C'est le risque à vouloir surfer sur l'imaginaire. Peut-être qu'en effet, portée par l'envie de symboles et la croyance qu'elle tenait une histoire facile à raconter, embarquée par l'envie de démontrer qu'elle écoute les Lyonnais et s'imaginant profiter de l'effet « waouh » tant convoité, la Ville est-elle allée trop vite en besogne. Le risque est de transformer un grand dessein en nature morte.

Simone André, grande dame de la vie politique et associative lyonnaise, s'est éteinte

Simone André s'est éteinte ce dimanche 4 février à l'âge de 97 ans. Pionnière en politique, elle s'était engagée à 45 ans auprès du maire de Lyon, Louis Pradel. Elle fut la première à s'investir et à promouvoir le monde associatif durant les deux mandats de Francisque Collomb et continua jusqu'à ces dernières années

Conseillère municipale aux côtés de Louis Pradel, en 1971, Simone André fut une des femmes à jouer un rôle véritablement actif comme élue lyonnaise. Elle fut la première à se rendre compte du dynamisme des acteurs de la vie associative dans la ville et ne cessa de travailler pour les mettre en lumière. Adjointe au maire de Francisque Collomb, elle était également conseillère gé-



Remise de la légion d'honneur à Simone André le 22 janvier 1999. Photo d'archives Damien Lepetitgaland

nérale du 9^e canton, correspondant au 3^e arrondissement de Lyon, « son troisième » comme elle aimait à dire.

Elle en parcourait inlassablement les rues, rencontrant commerçants, artisans, élus, à

l'écoute des problèmes du quotidien, ayant chaque fois un mot gentil, une parole de réconfort, ou de félicitations pour l'un ou pour l'autre.

Toujours à vanter les mérites des associations, lors de la visite

de Valéry Giscard d'Estaing à Lyon, en 1983, elle n'hésita pas à remonter la rue de la République à ses côtés courant presque pour suivre les grandes foulées du président de la République pour lui expliquer le rôle que jouait la vie associative dans la ville.

Elle était très investie auprès des associations

Simone André fut vice-présidente de la communauté urbaine de Lyon, en 1983, vice-présidente du conseil général, en 1985. En 1989, elle réussit à réunir 2000 associations et 40 communes pour le premier Forum des Associations à la Halle Tony-Garnier. Toujours dynamique, elle accompagna Raymond Barre, député de la 4^e circonscription (6^e, 3^e et une partie du 8^e arrondissement) dans ses visites sur le terrain.

A l'accession de Michel Noir à la mairie de Lyon, elle n'assura plus de mandats locaux mais continua à se dévouer pour rendre service, n'hésitant pas à jouer de son influence ou son carnet d'adresses. Elle la joie, en 2020, de voir concrétiser son projet de création de l'Institut Français du monde associatif. Toujours souriante et bonne humeur, sans cesse à l'autre dans les réceptions, elle était quelques fois accompagnée de Charles, son mari. Ancien banquier, fin lettré, poète, Charles était d'un calme impressionnant. « J'essaie de vivre, disait-il en souriant, et juste un peu, pas toujours ».

Simone André était Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, et également Chevalier dans l'ordre du Mérite.

● Gisèle Lombard

Les dernières vérités du patron de Benoit Guyot, obligé de fermer boutique

Le 15 juin 2024, l'iconique boutique Benoit Guyot de design et ameublement, 15 rue Émile-Zola baissera le rideau sur 900 m² et trois niveaux, après une épopée familiale de 125 ans. Rencontre avec son gérant Bertrand Guyot, 4^e génération du nom, contraint de partir pour cause de loyer prohibitif.

Pour quelles raisons allez-vous fermer le 15 juin ?

« Au début de l'année 2023, le nouveau propriétaire du local (6^e Sens Immobilier) a décidé d'un congé sans offre de renouvellement pour le bail qui arrivait à échéance le 31 décembre 2023. Nous étions quatre avec l'imprimerie Clerfant, Ixas et la boutique Armand Jaoui à proposer une offre. Elle n'a pas été retenue. En 1959, le loyer représentait 1,91 % du chiffre d'affaires (HT) ; en 2022, il était de 8,93 % ! Je n'ai pas voulu m'embarquer dans une procédure. Je bénéficie d'une indemnité d'éviction. Je quitte la Presqu'île car je n'ai pas trouvé de locaux équivalents. »

Que vont devenir vos salariés ?

« Je remercie mes collaborateurs, vendeuses et vendeurs qui ont contribué à notre notoriété. Nous sommes neuf salariés dont six à Lyon et trois dans notre second point de vente à Marcilly-d'Azergues que l'on ferme aussi car il fonctionne grâce à la notoriété, la visibilité et la puissance d'achat que constitue notre locomotive en Presqu'île. Ici, on concentre 70 % de nos fournisseurs. Nos salariés se retrouvent en licenciement économique. Certains ont plus de 30 ans chez nous. J'espère qu'avec leur expérience, ils pourront faire valoir la carte de visite Benoit Guyot. »

Votre départ de la Presqu'île est un choc...

« On est un magasin tendance précurseur. On vend des produits uniques issus d'Inde, Corée, Pakistan, Thaïlande, Chine, Iran, Amérique du Nord, Venezuela, Europe, Afrique. J'ai vendu les premières trottinettes Le cri du Kangourou dans les années 2000. Ce qui fait le charme de la marque, c'est de proposer des mélanges et des contrastes entre les styles : classique, design, arts populaires, art textile, art de la table. »

Avez-vous souffert en termes de fréquentation depuis la Covid ?

« On est passé en 2016 de 267 000 entrées sorties à 193 000 en 2023, soit une baisse de 27 % en sept ans. Notre fichier clients compte 5 000 personnes, sans compter ceux qui ne donnent pas leur adresse mail. On vend plus de 30 000 objets par an. Le problème de tous les commerçants, c'est la pression financière, le prix des loyers, de l'électricité. Je suis inquiet pour mes confrères. Il faut combattre à tout prix l'uniformisation. Il y a moins de visiteurs et il y aura trop de boutiques qui vendent la même chose. Nos élus écologistes ne comprennent pas qu'ils deviennent les alliés du commerce en ligne. Quand la facilité est entravée, on commande sur internet. On ne va pas acheter une table basse Benoit Guyot et l'emporter dans le train jusqu'aux Monts d'Or. »

Que pensez-vous de la piétonnisation en cours rue Émile-Zola ?

« Je rêvais d'une piétonnisation en Presqu'île sous forme de fermeture aux voitures mais conservation des axes structurants avec un débit suffisant et des parkings en périphérie. On aurait pu faire un parking sous la trémie du pont de la Guillotière au lieu de la détruire. J'en



Bertrand Guyot, 58 ans, a pris la succession de son père en 1993 avec son épouse Fabienne. « Notre rue Émile-Zola est sur le point d'être embellie et réaménagée au profit des piétons, de nouvelles histoires continueront à s'écrire dans cette belle artère commerçante. » Photo N. M.

veux aux élus qui n'ont pas tenu compte de l'histoire de Lyon, de ses deux fleuves. La Presqu'île attire, c'est une force énorme d'avoir quatre quais, deux par fleuve. Les couper, c'est la mise à mort d'une forme de commerce. »

Cette transformation en zone de rencontre allait-elle constituer un obstacle pour votre type de commerce ?

« Avec la piétonnisation, je me retrouve en concurrence défavorable vis-à-vis des autres vendeurs d'ameublement. Les restrictions de circulation, de plus en plus nombreuses, sont incompatibles avec les contraintes d'une boutique dont 40 % de l'activité porte sur le meuble, le luminaire ou les tapis. Si les études montrent que les piétonnisations et les zones à trafic limité ne défavorisent pas le commerce en général, elles les spécialisent. Aucun vendeur de meubles n'y survit. »

Propos recueillis par Nadine Micholin

« On garde le nom Benoit Guyot »

Bertrand (58 ans) tient à rendre hommage à son arrière-grand-père Victor Benoit, horloger et lauréat du Grand prix d'horlogerie de la ville de Paris en 1891, son grand-père, Marius Guyot, orfèvre et ses parents Françoise et Henri Guyot.

« Mon père a repris les rênes en 1958 à une époque où il n'y avait pas de salons professionnels. Il a beaucoup voyagé et a importé la mondialisation. Son créneau, les objets du monde, a fait la marque Benoit Guyot. »

Bertrand Guyot a repris le flambeau en 1993 et ouvert un second point de vente à Marcilly-d'Azergues dirigé par son épouse Fabienne. Au fil de ces quatre générations, le magasin est passé de 25 m² en 1899 à 900 m² sur trois niveaux depuis 1999.

« Nos enfants ont choisi une autre voie professionnelle. J'aurais pu transmettre à un tiers mais seul un bail de neuf ans aurait pu rassurer un repreneur. On va se recycler dans le métier sous une autre forme, sans doute l'édition d'objets. On garde le nom Benoit Guyot. Peut-être que l'on verra une ligne d'objets Benoit Guyot qui diffusera des tableaux, des plateaux, de jolis objets artistiques sélectionnés ici ou là sous notre marque. J'aimerais aussi intervenir dans les lycées professionnels tels qu'Alexis Carrel, Saint-Marc ou du 1^{er} Film pour délivrer des cours de vente, merchandising, comment savoir tenir une boutique, être avec la clientèle. »

Benoit Guyot, 15 rue Émile-Zola, Lyon 2^e. Du 15 avril au 15 juin, Benoit Guyot sera placé en liquidation.

En danger, la péniche Filaos a rejoint son nouvel emplacement sans heurts

Coincée par des amas de branches et troncs d'arbres en amont du pont de l'Université, la péniche Filaos penchait dangereusement depuis les crues de décembre 2023. Ce mercredi 31 janvier, elle a changé de place et se retrouve en aval du pont. Un soulagement pour ses habitants.

Il fallait attendre le bon moment. Pas trop de débit sur le Rhône, un niveau d'eau correct, un temps adéquat. Toutes les conditions étaient réunies ce mercredi 31 janvier, pour que l'opération se déroule sans embâcles. À la barre, un expert en la matière, Bruno Cossiaux, pilote fluvial, et pour l'assister, une dizaine de bateliers lyonnais répartis à bord des péniches ou sur le quai Gailleton.

« On attendait ce moment depuis longtemps »

L'opération s'avérait délicate, tant les embâcles obstruaient la péniche Filaos, sous sa coque et à proximité du quai depuis les crues du fleuve en décembre 2023. Amarrée depuis le 7 novembre 2023 à quelques mètres du pont de l'Université (en amont) dans une zone peu



Soulagement pour Arnaud, propriétaire de la péniche logement Filaos, et Bruno Cossiaux, pilote fluvial, entourés par la dizaine de bateliers qui a aidé durant les manœuvres dont Geneviève Brichet, coprésidente du Collectif Péniche Lyon. Photo Nadine Micholin

profonde, cernée par un amas de branches et de troncs d'arbres, la péniche Filaos penchait dangereusement.

À bord du San Ku Kai, Bruno Cossiaux, pilote fluvial a été sollicité. Il s'est arrimé au Filaos. Puis il a doucement déplacé la péniche jusqu'à sa nouvelle place en aval du pont de l'Université. L'opération s'est déroulée parfaitement en moins d'une heure. Du travail d'expert. De quoi réjouir Arnaud, proprié-

taire du Filaos, inquiet : « Il y a toujours des risques. Au moment du déplacement, on craignait une voie d'eau. C'est la raison de la présence d'un expert en assurance. On attendait ce moment depuis longtemps. C'est un grand jour pour nous. On est très content que Voies navigables de France (VNF) ait été réactif et nous ait trouvé une nouvelle place. »

Très satisfait, Bruno Cossiaux, qui a l'habitude de réaliser ce

genre d'opérations, ne cachait pourtant pas ses craintes :

« Quand on a le bon capitaine, tout marche bien »

« J'avais beaucoup d'inquiétude par rapport aux embâcles qui représentent une masse de poids. C'est un problème récurrent dans toutes les voies navigables en France. On en a énormément qui viennent taper dans les bateaux et les hélices,

ce qui provoque énormément de casse. »

« Quand on a le bon capitaine, tout marche bien », sourit Peggy Mouchon-Cossiaux, qui se tenait à la barre du Filaos pendant que son mari effectuait le remorquage avec le San Ku Kai.

Désormais, le Filaos occupe en aval du pont de l'Université, l'emplacement où était amarrée l'ex-péniche Fargo devenue Neos et qui a migré à la darse de Confluence en avril 2022 pour les besoins de la MJC Confluence. Toutefois, il est provisoire en raison du projet rive droite du Rhône de la Ville et de la Métropole de Lyon (2025-2030).

Une fois la péniche partie, les VNF ont procédé à l'enlèvement complet des embâcles. Ils pouvaient nuire à la péniche Calypso qui demeure désormais en tête, en amont du pont. Rodolphe de la Calypso s'est félicité de ce geste : « Heureusement que VNF est venu ramasser les amas où se sont agglutinés des tas de déchets (bouteilles en plastique et autres). Cela ne donne pas une bonne image des habitants des péniches. Les gens pensent que nous sommes responsables de ces débris, alors qu'ils sont drainés par le courant et les crues ! »

● Nadine Micholin

Fresque de la rue de la Platière : les copropriétaires ne paieront que 3 000 des 15 000 euros de travaux

Le syndicat de copropriétaires, à qui appartient le mur peint, a voté des travaux de réfection de la partie basse de la fresque représentant une immense bibliothèque. Des travaux qui seront en partie financés par la mairie.

Rabelais, Louise Labé, Voltaire, mais aussi Reverzy, Frédéric Dard ou encore Annie Salager voyaient depuis plusieurs années, leur environnement se dégrader. Bien installés sur le Mur de la bibliothèque de la cité à l'angle de la rue de la Platière et du quai de la Pêcherie dans le 1er arrondissement de Lyon, ils attendaient que leur fresque réalisée par CitéCréation en 1998, soit revue et corrigée. Peinte sur une toile collée à la façade (400 m²) d'une copropriété de 6 étages, elle s'était détériorée avec le temps, particulièrement au niveau de la partie basse du mur.

Ils vont être servis. Le syndicat de copropriétaires, à qui appartient le mur peint, s'est engagé dans le projet d'une restauration nécessaire. En juin dernier, des travaux de réfection de la partie basse du mur peint ont été votés. L'immense



Le syndicat de copropriétaires, à qui appartient le mur peint, s'est engagé dans le projet d'une restauration nécessaire.

Photo Tatiana Vazquez

bibliothèque rendant hommage à des centaines d'auteurs, anciens et contemporains, de genres différents, originaires de la région lyonnaise ou y ayant travaillé va retrouver des couleurs.

15 392,45 € TTC

Le montant estimé des travaux réalisés par CitéCréation s'élève à 15 392,45 € TTC. Un investissement pris en charge à

hauteur de 3 077,45 euros pour les propriétaires et à hauteur de 12 315 euros par la Ville « compte tenu de l'intérêt du projet pour notre ville sur les plans historique, patrimonial et culturel », précise la délibération votée lors du dernier conseil municipal. Cette somme sera versée sur présentation des factures acquittées au syndicat de copropriété, Foncia Lyon.

Musée des Tissus : 41 pièces d'exception s'envolent à New York et Versailles

Le musée des Tissus et Arts décoratifs de Lyon exporte 29 pièces d'œuvres exceptionnelles au Bard Graduate Center à New York et I2 au Grand Trianon à Versailles. Une manière élégante de célébrer son 160^e anniversaire en faisant vivre en France et à l'étranger, la richesse de ses collections textiles parmi les plus belles au monde.

N'allez pas croire que le musée des Tissus et des Arts décoratifs, qui a fermé ses portes le 30 avril 2021 pour cause de grande rénovation par la Région Auvergne-Rhône-Alpes sous la direction de l'architecte Rudy Ricciotti, reste inactif. En attendant sa réouverture dans trois ans, l'équipe dirigée par Aziza Gril-Mariotte s'active afin de réinventer le musée et de faire vivre la richesse de ses collections textiles parmi les plus belles du monde, en France ou à l'étranger.

Relancer les prêts : un choix politique assumé par la direction

Ainsi, pour célébrer ses 160 ans (1864-2024), le musée des Tissus va accomplir un geste rare et symbolique. « Les prêts d'œuvres constituent la vie normale du musée », souligne Aziza Gril-Mariotte. « En 2021, on a arrêté les prêts pour permettre le déménagement des œuvres (les réserves du musée à Firminy et les Arts décoratifs en Haute-Loire). On a repris progressivement en 2022 et en 2023, on a dit "oui" à toutes les demandes pour 2024. C'est un choix politique ! »

Des pièces de Sonia Delaunay à New York

En 2023, le musée des Tissus avait prêté deux pièces de Sonia Delaunay au musée des Beaux-Arts (Lyon 2^e) et un maillot de bain au musée du Luxembourg. Cette année, du 23 février au 7 juillet 2024, dans le cadre de l'exposition « Sonia Delaunay, living art » au Bard Graduate Center à New York, le musée va prêter un ensemble de 29 pièces. « Ce chiffre colossal se justifie par cette grande rétrospective accordée à l'une des artistes françaises les plus novatrices et influentes du XX^e siècle.

Sonia Delaunay a effectué un don important de sa collection d'échantillons de soies imprimées au Musée des Tissus en 1974 », argumente Florence Verney-Carron, vice-présidente du groupement d'intérêt public du musée des Tissus.

Étroitement liée à sa peinture, la série de carte de cou-



Un essai de broderie pour la tenture et la bordure du cabinet de repos de l'Impératrice au Palais de Versailles, par la Maison, Bissardon, Cousin et Bony. Elle a été commandée en 1811 et livrée en 1812. À voir au musée des Tissus et des Arts décoratifs. Photo Sylvain Pretto

leurs et de tissus simultanés prêtés, donne à voir comment l'artiste a appliqué son langage unique dans les domaines du textile et de la mode.

Des métrages de soierie, jamais présentés dans leur intégralité à Versailles

Puis du 19 mars au 23 juin, pour l'exposition « Soieries impériales » au Grand Trianon à Versailles, en partenariat avec le Mobilier National, le musée des Tissus prête un ensemble d'une douzaine d'œuvres de soieries impériales dans un état de conservation exceptionnel, commandées par Napoléon aux soyeux lyonnais pour remeubler Versailles. Des métrages de soierie jamais présentés dans leur intégralité !

« Dès 1810, Napoléon 1^{er} a commandé plus de 80 kilomètres d'étoffes pour sauver la fabrique lyonnaise et les soyeux en faillite. Cela résonne beaucoup avec ce qui se passe dans l'industrie textile aujourd'hui », révèle la directrice Aziza Gril-Mariotte qui a déjà prêté un magnifique brocard à Versailles en 2022.

« La collaboration et le travail scientifique demeurent très étroits avec Versailles. Ils sont venus travailler très tôt

dans nos archives pour faire des recherches sur les commandes. Notre musée a réédité des notices pour le catalogue et leur a fourni des photos. Nous interviendrons au colloque en juin à Versailles où l'objectif est d'appréhender la dimension européenne de ces commandes puisque Napoléon 1^{er} a commandé pour tous les palais en Italie, en Espagne. »

L'illustration du savoir-faire des soyeux sous le Premier Empire

Les œuvres prêtées, dessins préparatoires, étoffes et un modèle réduit de métier à tisser à la mécanique Jacquard, illustrent le savoir-faire des soyeux dans le domaine textile sous le Premier Empire où se conjuguent audace, perfection et technicité.

« Valoriser les innovations techniques des soyeux et la créativité artistique, c'est ce que l'on souhaite porter au travers du musée des Tissus », signale Florence Verney-Carron, attachée au rayonnement du musée et à sa capacité internationale de traverser les époques.

● **Nadine Micholin**

Six mois à deux ans pour traiter une demande de prêt

Quand un musée veut emprunter des pièces à Lyon, qu'il s'agisse du Louvre, de Versailles ou autre, le musée des Tissus reçoit un courrier officiel, traité par les bureaux du service scientifique et par les responsables des collections.

« L'atelier de restauration intervient pour donner son accord », détaille la directrice du musée des Tissus Aziza Gril-Mariotte. « Il existe trois cas de figure. Soit le prêt est possible si les pièces sont en bon état, soit elles ne peuvent pas être exposées, soit il faut procéder à telle ou telle restauration qui incombe à l'emprunteur, comme le coût du transport et de l'assurance. Ce qui fait aboutir le prêt, c'est la question du budget. Il faut compter six mois pour traiter une demande de prêt. Dans le cas de demandes ambitieuses comme New York ou une accompagnatrice ira aider à l'accrochage, ou Versailles, le processus nécessite une durée d'un à deux ans. Toutes les pièces sont convoyées en soute dans des boîtes ou des caisses en bois ».

Le musée des Tissus hors les murs à Arles

Du 27 avril au 6 octobre 2024, le musée des Tissus s'exposera à Arles pour la découverte d'Alfred Latour (1888-1964), connu pour son art dans la pratique de la gravure, du livre illustré, de la création textile pour de grandes maisons lyonnaises, la peinture, le dessin et la photographie.

L'exposition de dessins, photographies et textiles « Alfred Latour, un regard sur la forme, dialogue entre les arts » inscrite au programme associé des Rencontres de la Photographie d'Arles 2024, se déroulera au musée Réattu en partenariat avec le musée des Tissus et des Arts décoratifs de Lyon et la Fondation Alfred-Latour de Lausanne.

« Les Rencontres de la photographie drainent un public considérable durant quatre mois. Donner à admirer des œuvres textiles à un public qui vient voir de la photographie, c'est fascinant ! », se félicite Florence Verney-Carron. « Il ne s'agit pas d'un prêt mais d'une exposition hors les murs », rajoute la directrice Aziza Gril-Mariotte. « C'est la rencontre entre trois acteurs, la Fondation Latour qui gère



Pour Florence Verney-Carron, « donner à admirer des œuvres textiles à un public qui vient voir de la photographie, c'est fascinant ! ». Photo M. Jegat

les droits de l'artiste, notre musée dépositaire d'une grande partie de sa collection textile et le musée Réattu où Alfred Latour a passé une partie de sa vie. La volonté conjointe est de faire connaître cet artiste majeur des années 1930 à 1950 à la personnalité discrète. Il a travaillé avec la maison lyonnaise Bianchini Férié à Lyon dès 1929 après que Raoul Dufy, plus connu, a arrêté. Il a beaucoup pratiqué la photographie mais a peu exposé ».



Le mémorial de la Shoah sera érigé sur la place Carnot. Visuel Blaising Borchardt Studio

Lyon 2^e

Mémorial de la Shoah : « Ce n'est pas un geste architectural, c'est un message »

Le mémorial de la Shoah à Lyon devrait être érigé sur la place Carnot au plus tard le 27 janvier prochain, pour les 80 ans de la libération du camp d'Auschwitz. Les architectes viennent d'être désignés. Leur sculpture sera composée d'un empilement de rails entrecroisés, de ballast et de traverses. Démantèlement symbolique d'une ligne de chemin de fer.

« Il paraît que je suis le dernier. Ce mémorial, c'est ce qui restera après moi pour témoigner. » C'était ce que confiait Claude Bloch, dernier rescapé du camp d'Auschwitz à Lyon, il y a un an presque jour pour jour, alors que l'association pour l'édification du mémorial de la Shoah à Lyon lançait son concours international d'architectes.

Aujourd'hui, ses mots résonnent encore plus fort et rappellent la nécessité et le devoir que ce projet aboutisse. Son décès remonte à un mois et il manque à la table du CHR, comme Benjamin Orenstein, pour présider la conférence de presse officialisant le nom du lauréat en charge de réaliser l'œuvre monumentale qui verra le jour, sur la place Carnot, en 2025, et où se déroulera la commémoration des 80 ans de la Libération du camp d'Auschwitz.

De nature à attirer l'attention de tout passant

Au terme d'un processus de consultation exceptionnel d'un an, le choix s'est imposé presque de lui-même. Sur les 96 dossiers examinés, le projet « Les rails de la mémoire », présenté

par le jeune cabinet d'architectes Blaising Borchardt Studio (Paris), a été retenu. Il porte en lui l'espoir que personne, jamais, n'oublie ou ne puisse dire qu'il ne savait pas.

« Ce n'est pas un geste architectural, c'est un message », affirme Jean-Olivier Viout, procureur honoraire, président de l'association et dernier magistrat témoin du procès Barbie. Il en est convaincu : « Le travail de mémoire va continuer. » À ses côtés, se tiennent Jean-Claude Nerson, président de l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz Birkenau et des camps de Haute Silésie, et Arie Natan, architecte conseiller technique du projet auprès de l'association, et petit-fils d'Ida Natan, survivante du convoi du 11 août 1944 et décédée en juin 2022.

Dans la salle, l'émotion de son fils est palpable, comme celle de tous les autres enfants et petits-enfants de déportés présents ce jour-là au CHR. Les larmes montent aux yeux, en découvrant les esquisses présentées par les architectes, Quentin Blaising (33 ans) et Alicia Borchardt (29 ans). La sculpture résonne en eux. Certains parlent d'une « évidence ».

Elle est « cette œuvre d'art majeure manifestant clairement le génocide du peuple juif » que l'on attendait à Lyon. D'une immédiate et parfaite lisibilité, elle sera de nature à attirer l'attention de tout passant, à l'interpeller et à faire durablement œuvre de pédagogie. Ni petite, ni ordinaire. Finalement, juste un amoncellement de rails entrecroisés, que l'on ne pourra ignorer d'où que l'on se trouve sur la place Carnot et qui donne

l'impression d'une multitude de voies ferrées empilées.

« Le chemin de fer, complice silencieux » de la déportation

C'est dans ce symbole que réside la force de cette architecture pensée comme le démantèlement d'une ligne de chemin de fer et composée de 1 173 mètres de rails disposés en quinconce. C'est la distance à vol d'oiseau, à l'échelle 1/1000^e, qui sépare Auschwitz de Lyon-Perrache. Un autre symbole alors que la gare lyonnaise a été le point de départ des convois à destination de Drancy et des camps de la mort. « Le chemin de fer, complice silencieux » de la déportation de milliers de personnes parmi lesquels les 44 enfants de la colonie d'Izieu ou les passagers du dernier convoi de Lyon,

soutiennent les architectes. Ils révèlent : « Le rôle de ce mémorial est de rappeler à quiconque, montant ou descendant d'un train à Perrache, que des millions de juifs ont pris le train pour être déportés. Il s'agit d'ancrer cette mémoire dans l'espace public. »

Il y a aussi le ballast qui ancre le mémorial urbain et cette façade devant laquelle les commémorations auront lieu. Il y a les traverses de bois qui dessinent un passage dans l'empilement des rails et ouvre sur une aire végétalisée, lieu du silence et du recueillement. Il y a enfin cette inscription, partie prenante de l'architecture du monument : « En mémoire des six millions de victimes de la Shoah, dont un million et demi d'enfants (1933-1945), 6 200 venaient de notre région. »

● **Tatiana Vazquez**

« Le rôle est de rappeler à quiconque, montant ou descendant d'un train à Perrache, que des millions de juifs ont pris le train pour être déportés. Il s'agit d'ancrer cette mémoire dans l'espace public »

Les architectes du projet

Un appel à la SNCF pour obtenir les rails nécessaires à l'édification du mémorial

« On vous connaissait orateur, on vous découvre négociateur », lance Grégory Doucet, maire EELV de Lyon, à l'intention de Jean-Olivier Viout, procureur honoraire et président de l'association pour l'édification du mémorial de la Shoah à Lyon. Ce dernier venait d'affirmer qu'il était en discussion avec la SNCF pour obtenir les rails nécessaires à la construction de la sculpture. Il venait aussi de tendre la main à la Métropole pour qu'elle accepte de financer l'aménagement des abords du monument, tout

comme la Ville de Lyon avait accepté de prendre en charge le déménagement de la « petite » statue (148 000 euros, selon la mairie), pour qu'on y érige à sa place, le mémorial.

Sa demande a été entendue par la vice-présidente en charge du Devoir de mémoire, Véronique Moreira, pour qui le mémorial est une « promesse vibrante » et les rails, un symbole du « passeur de mémoire ». Entendu aussi par Pierre Oliver, maire (LR) du 2^e arrondissement et représentant du président de Région, Laurent Wauquiez,

qui propose pour sa part, de prendre sur ses crédits métropolitains pour aménager les abords (80 000 euros).

En dehors de cela, le budget de 500 000 euros serait en passe d'être bouclé. Outre les dons de particuliers, il est composé d'un apport de la Région de 150 000 euros, d'un apport de la Métropole et de la Ville de Lyon, de 75 000 euros chacun.

Les premiers travaux devraient prochainement débuter. On parle déjà de chantiers participatifs pour les Lyonnais.